

# ACTION URGENTE

## CÔTE D'IVOIRE. UN SYNDICALISTE DÉTENU DANS DES CONDITIONS ÉPROUVANTES

**Basile Mahan Gahé, un syndicaliste ivoirien inculpé d'infractions liées à la sécurité de l'État et incarcéré, est détenu dans des conditions éprouvantes, selon la Confédération syndicale internationale (CSI). Amnesty International pense que cet homme est peut-être un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses opinions politiques et de ses liens présumés avec le gouvernement de l'ancien président Laurent Gbagbo.**

Le 3 juillet, Basile Mahan Gahé a été inculpé d'infractions contre l'autorité de l'État, d'atteinte à la souveraineté de l'État, de constitution de bandes armées, d'infractions contre les biens commises au préjudice de l'État et des institutions financières publiques ou privées. Il a été transféré le 9 juillet vers la prison civile de Boundiali, dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Basile Mahan Gahé est le secrétaire général de la Confédération Dignité, un syndicat affilié à la CSI. Il a été arrêté le 26 avril dernier chez lui, à Abidjan, par des membres des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) qui ont fouillé et saccagé son domicile. Il a été maintenu en détention sans inculpation pendant deux mois au poste de police du quartier de Williamsville, à Abidjan. Comme indiqué dans notre précédente Action urgente, Amnesty International a reçu des informations crédibles indiquant que cet homme a été soumis à des actes de torture, en particulier dans les jours qui ont suivi son arrestation, et qu'il serait en mauvaise santé.

Aucune des informations dont dispose Amnesty International ne suggère que Basile Mahan Gahé ait eu recours à la violence ou incité à des actes violents ; l'organisation pense donc que cet homme est peut-être un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses opinions politiques et de ses liens présumés avec le gouvernement de l'ancien président Laurent Gbagbo.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :**

- demandez qu'une enquête indépendante et impartiale soit menée sans délai sur les mauvais traitements dont Basile Mahan Gahé aurait été victime aux mains des forces de sécurité, et que les responsables présumés soient suspendus et rapidement traduits en justice ;
- appelez les autorités à veiller à ce que cet homme puisse contacter un avocat, bénéficier des soins médicaux nécessaires et recevoir la visite de ses proches.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 SEPTEMBRE 2011 À :**

Ministre de la Justice  
Jeannot Kouadio Ahoussou  
Ministère de la Justice  
Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax : +225 20 21 85 10**

**Formule d'appel : Monsieur le Ministre,**

### **Copies à :**

Ministre de l'Intérieur  
Hamed Bakayoko  
Ministère de l'Intérieur  
Abidjan, Côte d'Ivoire

**Fax : +225 20 32 32 27**

**Formule d'appel : Monsieur le Ministre,**

**Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques de la Côte d'Ivoire dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s) ; adresse(s) ; numéro de fax ; courriel ; formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 191/11. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR31/005/2011/fr>.

Nom : Basile Mahan Gahé

Genre h/f : h

Action complémentaire sur l'AU 191/11, AFR 31/008/2011, 4 août 2011

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

